

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**PROCÈS-VERBAL** de la trois cent trente-troisième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 7 décembre 2009 à 12 h 15 et ajournée au lundi 14 décembre 2009 à 16 h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

**CONFIRMÉ LE 25 JANVIER 2010**

Procès-verbal de la trois cent trente-troisième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 7 décembre 2009 à 12 h 15 et ajournée au lundi 14 décembre 2009 à 16 h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

**LUNDI – 7 DÉCEMBRE 2009**

<b><u>MEMBRES :</u></b>	<b><u>PRÉSENT</u></b>	<b><u>ABSENT</u></b>
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
GATIEN, Claudette Membre socio-économique	X ( <i>conf. téléphonique</i> )	
THONNARD, Marlène Membre socio-économique		X
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
VAIVE, Claire Membre socio-économique	X	
<b><u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u></b>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
<b><u>INVITEES</u></b>		
CADIEUX, Nathalie Directrice du Service des finances	X ( <i>traitement du point 6</i> )	
CARDINAL, Julie Coordonnatrice à la gestion financière Service des finances	X ( <i>traitement du point 6</i> )	
<b><u>SECRÉTAIRE :</u></b>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	

**LUNDI – 14 DÉCEMBRE 2009****MEMBRES :****PRÉSENT****ABSENT**

DUPONT, Yves  
Vice-recteur à l'administration et aux ressources

X

GATIEN, Claudette  
Membre socio-économique

X

THONNARD, Marlène  
Membre socio-économique

X

VAILLANCOURT, Jean  
Recteur

X

VAIVE, Claire  
Membre socio-économique

X

**PERSONNE CONVOQUÉE :**

DUBÉ, Denis  
Vice-recteur à l'enseignement et  
à la recherche

X

**SECRÉTAIRE :**

MAURICE, Luc  
Secrétaire général

X

Le recteur et président du comité exécutif, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 12 h 25. Il mentionne qu'il sera proposé un ajournement de la séance au 14 décembre 2009, pour le traitement de quatre (4) dossiers d'embauche pour le campus de Saint-Jérôme, dossiers qu'il n'a pas été possible de soumettre à temps pour la présente assemblée, du fait que les entrevues ont lieu dans la semaine du 30 novembre 2009.

## 1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent trente-deuxième réunion tenue le 9 novembre 2009
  - 2.1 Adoption
  - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Embauche d'un commis aux ressources informationnelles à la direction du soutien aux études à Saint-Jérôme
- 4.- Embauche d'une secrétaire au Décanat des études
- 5.- Embauche d'une secrétaire de direction au Service des ressources humaines
- 6.- Avis au recteur concernant le projet de budget révisé au 30 novembre 2009 du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2009-2010
- 7.- Modification à la grille d'autorisation de signatures pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 \$
- 8.- Reconduction du protocole d'entente cadre avec l'Université de Rennes 1
- 9.- Embauche de deux (2) commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme
- 10.- Embauche d'une secrétaire à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme
- 11.- Embauche d'un(e) préposé(e) aux services internes au Service des terrains et bâtiments – UQO | Saint-Jérôme
- 12.- Embauche d'un(e) technicien(ne) en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information – UQO | Saint-Jérôme
- 13.- Période d'information et questions
- 14.- Prochaine assemblée
- 15.- Levée de l'assemblée

## 2.- Procès-verbal de la trois cent trente-deuxième réunion tenue le 9 novembre 2009

### 2.1 Adoption

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par monsieur Yves Dupont, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent trente-

deuxième réunion, et ce, sans modification.

## **2.2 Affaires en découlant**

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent trente-deuxième réunion, les suites régulières ont été données.

### **3.- Embauche d'un commis aux ressources informationnelles à la direction du soutien aux études à Saint-Jérôme**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la création d'un nouveau poste de commis aux ressources informationnelles à la direction du soutien aux études à Saint-Jérôme, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de madame Annik Gélinau, directrice du soutien aux études à Saint-Jérôme, de madame Catherine Séguin, bibliothécaire à la direction du soutien aux études à Saint-Jérôme, de monsieur Rudy Vianna, technicien en informatique et bureautique (au moment de la sélection) au Service des technologies de l'information à Saint-Jérôme et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu une candidature qui a été retenue pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de monsieur Luc Mercure à titre de commis aux ressources informationnelles à la direction du soutien aux études à Saint-Jérôme.

Monsieur Mercure, détenteur d'un baccalauréat des Beaux-arts a obtenu une Attestation d'études collégiales en Multimédia. Il a suivi plusieurs formations complémentaires sur divers logiciels. Depuis août 2008, il occupe le poste de préposé à l'audiovisuel à Saint-Jérôme. Il possède plus de 10 ans d'expérience dans le domaine du multimédia.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 333-CX-1421 concernant l'embauche d'un commis aux ressources informationnelles à la direction du soutien aux études à Saint-Jérôme (**Luc Mercure**); laquelle est jointe en appendice.

### **4.- Embauche d'une secrétaire au Décanat des études**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de secrétaire au Décanat des études, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Denis Hurtubise, doyen des études, de madame Geneviève Lapointe, agente de recherche au Décanat des études, de madame Nicole Ross, assistante administrative au Rectorat et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu quatorze candidatures et a retenu trois candidatures pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Céline Meilleur à titre de secrétaire au Décanat des études.

Madame Meilleur a obtenu un DEP en secrétariat. Elle possède deux ans d'expérience dans le domaine du secrétariat. Elle a travaillé au Secrétariat général de février 2009 à octobre 2009 et, depuis le 19 octobre 2009, elle est affectée au poste de secrétaire au Décanat des études.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claudette Gatién, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 333-CX-1422 concernant l'embauche d'une secrétaire au Décanat des études (**Céline Meilleur**);

laquelle est jointe en appendice.

5.- **Embauche d'une secrétaire de direction au Service des ressources humaines**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de secrétaire de direction au Service des ressources humaines, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Mario Auclair, directeur au Service des ressources humaines, de monsieur Marc-André De Blois, conseiller en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu trois candidatures et a retenu trois candidatures pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Lise Forest à titre de secrétaire de direction au Service des ressources humaines.

Madame Forest possède plus de 25 ans d'expérience dans le domaine du secrétariat en entreprises privées. Elle a travaillé à titre d'assistante exécutive pour le Groupe Pages Jaunes de 2003 à 2008, Quebecor World Inc. de 1999 à 2003, et Transcontinental Inc. de 1989 à 1998.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 333-CX-1423 concernant l'embauche d'une secrétaire de direction au Service des ressources humaines (**Lise Forest**); laquelle est jointe en appendice.

6.- **Avis au recteur concernant le projet de budget révisé au 30 novembre 2009 du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2009-2010**

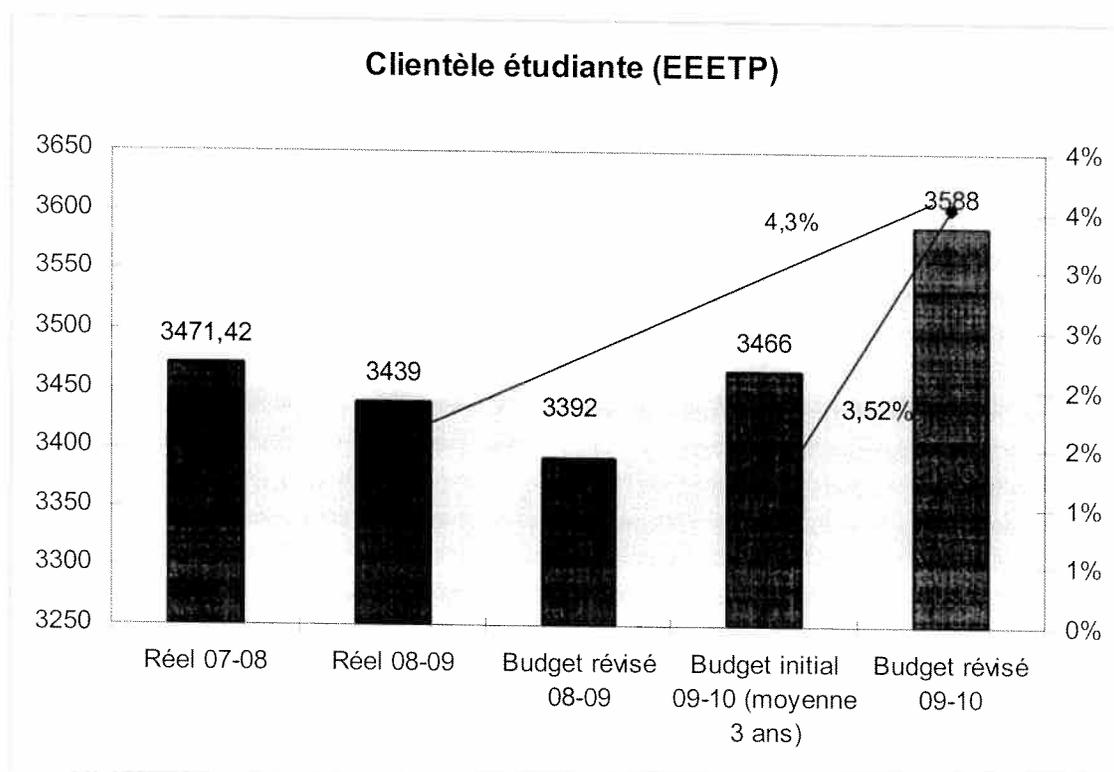
Mesdames Nathalie Cadieux et Julie Cardinal, respectivement directrice du Service des finances et coordonnatrice à la gestion financière, sont présentes pour le traitement de ce point.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que selon le Règlement général 7 de l'Université du Québec, une révision en mi-année est prévue dans la démarche budgétaire. En effet, à chaque année au 30 novembre, l'Université met à jour ses données sur les produits et les charges prévus pour l'exercice en cours. À cette date, les clientèles de l'été, ainsi que celles de l'automne sont connues. Nous sommes également en mesure d'évaluer l'impact des postes vacants et de diverses absences à long terme sur le budget de la masse salariale. De plus, les données finales de l'année financière 2008-2009 sont disponibles.

**PRÉVISIONS DES PRODUITS**

Les produits totalisent 62 358 000 \$ au budget révisé comparativement à 59 898 000 \$ au budget initial, soit une augmentation nette de 2 460 000 \$.

Le financement de la clientèle étudiante a été ajusté. Au budget initial, la clientèle prévue était de 3 466 effectifs étudiants en équivalence à temps plein (EEETP). Cette prévision tenait compte d'une moyenne calculée sur 3 ans avec l'hypothèse que la clientèle de 2009-2010 serait invariable par rapport à 2008-2009. Selon les données du trimestre d'été et d'automne et la prévision pour le trimestre d'hiver, la clientèle prévue sera de 3 588 EEETP, soit une augmentation de 3,52 % par rapport au budget initial. Par conséquent, la subvention augmente de 958 000 \$. Nous avons également ajusté les droits de scolarité en fonction de l'augmentation de la clientèle pour un montant de 385 000 \$ ainsi que les frais afférents pour un montant de 40 000 \$.



De plus, une variation importante de la subvention générale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) procure des revenus supplémentaires de 982 000 \$ se détaillant comme suit :

- un montant de 622 000 \$ non récurrent octroyé pour l'entretien des nouveaux espaces aménagés en 2008 (ailes B et C);
- un montant de 248 000 \$ non récurrent pour le recomptage des effectifs étudiants de 2007-2008;
- une diminution de 78 000 \$ pour le programme de mobilité des cadres;
- un montant de 190 000 \$ pour divers éléments.

D'autre part, le MELS a accordé une somme récurrente de 95 000 \$ pour répondre aux exigences de la réforme de la comptabilité gouvernementale, notamment pour la hausse des honoraires des vérificateurs externes et l'ajout d'une ressource à temps complet. À cet effet, les dépenses équivalentes ont été ajoutées au budget.

## PRÉVISIONS DE CHARGES

Les charges totalisent 62 354 400 \$ comparativement aux 59 898 000 \$ établis au budget initial adopté en mai dernier, soit une augmentation de 2 456 000 \$.

Dans le cadre du projet de construction du campus à Saint-Jérôme, l'Université doit assumer, à même la rente versée par le MELS pour répondre aux obligations contractuelles du bail emphytéotique, le coût des améliorations obligatoires au bâtiment et des autres dépenses nécessaires aux opérations du campus. Afin de réduire le coût de l'emprunt, une somme de 500 000 \$ a été prévue au budget, libérant ainsi une somme récurrente au budget de fonctionnement pour la durée du bail, soit vingt-cinq (25) ans. L'économie d'intérêt anticipée dépasse les 300 000 \$ sur un terme de vingt-cinq (25) ans.

Les prévisions du coût de la masse salariale ont été revues pour tenir compte du personnel en place en novembre. L'économie salariale prévue originalement de 1 000 000 \$ a été conservée. Également, une augmentation du coût de la masse salariale de 403 000 \$ a été prévue pour l'embauche supplémentaire de chargés de cours reliée à l'augmentation de la clientèle et pour tenir compte des négociations en cours.

Dans le cadre du financement du terrain de soccer, un montant de 490 000 \$

provenant du fonds de contrepartie de l'Université était prévu. De ce montant, 60 000 \$ avaient déjà été inscrits au budget initial. Nous avons donc ajouté 430 000 \$ au budget révisé. Également, 40 000 \$ ont été ajoutés pour répondre à l'obligation d'incorporer une œuvre d'art.

Un montant de 200 000 \$ a également été prévu pour le rehaussement du parc informatique destiné aux étudiants et pour l'aménagement de laboratoires pouvant accueillir plus facilement la technologie des ordinateurs portables.

Un montant de 30 000 \$ relié à la planification stratégique a été ajouté afin de favoriser l'atteinte des objectifs visés. De plus, pour faire suite aux recommandations de l'Agence de la Santé publique du Canada, des précautions ont été prises afin de faire face à la pandémie de la grippe A(H1N1). À ce sujet, un budget de 50 000 \$ a été ajouté.

Une contribution de 17 000 \$ a été ajoutée pour le développement, par le Centre de services communs du siège social, d'un module informatique permettant le suivi financier des projets immobiliers.

Finalement, un montant de 690 600 \$ est proposé pour répondre aux différentes demandes budgétaires soit :

- un montant de 106 100 \$ pour différentes obligations contractuelles telles que le déneigement, les assurances et les frais de vérification;
- un montant de 358 000 \$ pour différents projets tels que l'ajout de mobilier, l'ouverture de la clinique de psychologie, la préparation de la fête du 30<sup>e</sup> anniversaire;
- un montant de 102 026 \$ de ressources supplémentaires pour le campus de Saint-Jérôme dont la mise à niveau de la collection de la bibliothèque afin de répondre aux besoins d'un nouveau programme;
- un ajustement au coût réel de 50 000 \$ pour la provision de mauvaises créances;
- un montant de 20 000 \$ pour le support aux départements en lien avec l'augmentation de la clientèle;
- un montant de 54 500 \$ pour divers éléments.

Les avantages sociaux ont été recalculés selon les taux réels observés en septembre 2009.

Le tableau suivant présente le sommaire du budget initial et du budget révisé.

	Budget initial 2009-2010 (000)	Budget révisé 2009-2010 (000)	Écart (000)
<b>Produits</b>	59 898 \$	59 898 \$	
<b>Variations</b>			
- Subvention MELS		982	
- Subvention – Périmètre comptable		95	
- Financement (EEETP)		958	
- Droits de scolarité		385	
- Frais afférents		40	
<b>TOTAL des produits</b>	59 898 \$	62 358 \$	2 460 \$
<b>Charges</b>	59 898 \$	59 898 \$	
<b>Variations</b>			
- Mise de fonds Saint-Jérôme		500	
- Coûts masse salariale		403	
- Financement – Terr. de soccer		430	
- Œuvre d'art- Terr. De soccer		40	
- Rehaussement informatique		200	
- Subvention – Périmètre comptable		95	
- Planification stratégique		30	
- Pandémie		50	
- Contribution Services communs		17	
- Ajustements divers			
		691	
<b>TOTAL des charges</b>	59 898 \$	62 354 \$	2 456 \$
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<u>0 \$</u>	<u>4 \$</u>	<u>4 \$</u>

### EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES

Basé sur ces données, l'excédent des produits par rapport aux charges serait de 4 000 \$, soit une augmentation de 4 000 \$ comparativement au budget initial.

Après délibérations, sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 333-CX-1424 concernant l'avis au recteur concernant le projet de budget révisé au 30 novembre 2009 du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2009-2010; laquelle est jointe en appendice.

#### 7.- Modification à la grille d'autorisation de signatures pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 \$

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que le Service des finances soumet, pour approbation, une grille d'autorisation de signatures modifiée.

Le Service des terrains et bâtiments demande une autorisation de signature de 500 \$ et

moins pour le poste suivant :

- Contremaître au Service des terrains et bâtiments

Le Décanat de la gestion académique demande que soient inclus dans la notion des contrats d'enseignement les contrats d'assistants d'enseignement.

De plus, le Service des finances demande que les corrections soient apportées à la grille d'autorisation de signatures pour faire suite aux changements organisationnels.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 333-CX-1425 concernant la modification à la grille d'autorisation de signatures pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 \$; laquelle est jointe en appendice.

#### 8.- **Reconduction du protocole d'entente cadre avec l'Université de Rennes 1**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle aux membres qu'en janvier 2004, l'Université de Rennes 1 et l'UQO convenaient d'une entente cadre afin de favoriser des collaborations entre les professeurs de chaque établissement et de permettre des échanges d'étudiants. Cette entente a conduit à un addendum par lequel des étudiants ont pu profiter d'un séjour d'études à l'étranger (dans le secteur des sciences et technologies de l'information).

Or, l'entente signée en 2004 avait une durée de cinq ans et est maintenant venue à échéance. Cette entente ne prévoyait pas un mécanisme de reconduction tacite.

Récemment, de nouveaux échanges ont démontré l'intérêt des deux établissements à convenir d'un nouvel addendum qui permettrait, à nouveau, l'échange d'étudiants. Or, comme l'entente cadre est échue, il est nécessaire de convenir d'une nouvelle entente.

Après examen de la situation, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche recommande au comité exécutif de mandater le recteur pour convenir d'une nouvelle entente cadre, laquelle serait établie à partir des mêmes bases que celles qui fut convenue en 2004. Cette nouvelle entente permettrait alors de donner les suites espérées en matière d'échanges d'étudiants. Il est aussi recommandé que la nouvelle entente cadre puisse être l'objet d'une reconduction tacite au terme de sa durée.

Après délibérations, sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 333-CX-1426 concernant la reconduction du protocole d'entente cadre avec l'Université de Rennes I; laquelle est jointe en appendice.

#### **Ajournement de l'assemblée**

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claire Vaive, il est résolu à l'unanimité d'ajourner l'assemblée au 14 décembre 2009, à 16 h 00, au local E-2610.

---

#### **REPRISE DE L'ASSEMBLÉE – 14 DÉCEMBRE 2009**

Le recteur et président du comité exécutif, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare, à 16 h 00, la poursuite des travaux de l'assemblée ajournée du 7 décembre 2009.

---

## 9.- Embauche de deux (2) commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la création de 2,8 postes de commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme, le 19 mai 2009 (résolution 334-CA-5023), le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage desdits postes.

- Lors du processus interne, le comité exécutif a procédé à l'embauche de monsieur Luc Mercure à titre de commis aux ressources informationnelles (0,8 poste) à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme (résolution 333-CX-1421).

Pour le processus externe, le comité de sélection composé de madame Annik Gélinau, directrice du soutien aux études à Saint-Jérôme, madame Catherine Séguin, bibliothécaire à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme, monsieur Rudy Vianna, analyste en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information – UQO | Campus de Saint-Jérôme et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu cent soixante-dix candidatures et en a retenu huit pour une entrevue.

- Le comité de sélection recommande, pour le premier poste, la candidature de madame Michelle Proulx à titre de commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme et plus particulièrement pour le poste où l'horaire de travail est du lundi au vendredi selon les besoins du calendrier universitaire.

Madame Proulx a obtenu un diplôme d'études collégiales. Elle occupe le poste de commis au comptoir de prêt à la bibliothèque situé au Cégep de Saint-Jérôme depuis 2006. De plus, elle possède environ 12 ans d'expérience dans le service à la clientèle.

- Le comité de sélection recommande, pour le deuxième poste, la candidature de monsieur Pierrick Campbell à titre de commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme et plus particulièrement pour le poste où l'horaire de travail est du mardi au samedi selon les besoins du calendrier universitaire.

Monsieur Campbell détient un baccalauréat bidisciplinaire en littérature comparée et études cinématographiques de l'Université de Montréal, en plus d'une attestation de deuxième cycle en enseignement postsecondaire. Depuis les quatre dernières années, il travaille à la Grande Bibliothèque à Montréal pour le compte de la Bibliothèque et des Archives nationales du Québec. Son expérience dans le domaine du cinéma lui permet d'être à l'aise avec les équipements audiovisuels et de l'informatique.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claudette Gatién, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 333-CX-1427 concernant l'embauche d'un commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme (**Pierrick Campbell**) ; laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claudette Gatién, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 333-CX-1428 concernant l'embauche d'une commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme (**Michelle Proulx**); laquelle est jointe en appendice.

## 10.- Embauche d'un secrétaire à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la création d'un poste de secrétaire à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme, le 19 mai 2009 (résolution 334-CA-5023), le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection composé de madame Annik Gélineau, directrice du soutien aux études à Saint-Jérôme, madame Hélène Forget, directrice du Département de psychoéducation et de psychologie et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu quatre-vingt-dix-huit candidatures et en a retenu cinq pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Martine Lefebvre à titre de secrétaire à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme.

Madame Lefebvre a obtenu un diplôme d'études secondaires commerciales, une attestation en aéronautique, et étudie présentement à l'UQAM pour l'obtention d'un certificat en création littéraire. Elle possède environ 14 ans d'expérience dans le domaine du secrétariat.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 333-CX-1429 concernant l'embauche d'une secrétaire à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme (**Martine Lefebvre**); laquelle est jointe en appendice.

#### **11.- Embauche d'un(e) préposé(e) aux services internes au Service des terrains et bâtiments – UQO | Campus de Saint-Jérôme**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la création d'un poste de préposé(e) aux services internes au Service des terrains et bâtiments – UQO | Campus de Saint-Jérôme, le 19 mai 2009 (résolution 334-CA-5023), le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection composé de monsieur Michel Parent, directeur du Service des terrains et bâtiments, monsieur Francis Charpentier, chargé de projet au Service des terrains et bâtiments et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu cent quatre-vingt-onze candidatures et en a retenu neuf pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de monsieur Alain Léveillé à titre de préposé aux services internes au Service des terrains et bâtiments – UQO | Campus de Saint-Jérôme.

Monsieur Léveillé a obtenu un diplôme d'études collégiales en imprimerie, une attestation de spécialisation professionnelle en santé et sécurité générales sur chantiers. Il possède environ 29 ans d'expérience dans le domaine de l'entretien général et des services internes.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 333-CX-1430 concernant l'embauche d'un préposé aux services internes au Service des terrains et bâtiments – UQO | Campus de Saint-Jérôme (**Alain Léveillé**); laquelle est jointe en appendice.

#### **12.- Embauche d'un(e) technicien(ne) en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information – UQO | Campus de Saint-Jérôme**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de technicien(ne) en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information – UQO | Campus de Saint-Jérôme, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection composé de madame Annik Gélineau, directrice du soutien aux études à Saint-Jérôme, monsieur Daniel Marengère, directeur du Service des technologies de l'information, monsieur Rudy Vianna, analyste de l'informatique au Service

des technologies et de l'information – UQO | Campus de Saint-Jérôme et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines du Service des ressources humaines, a reçu trente-huit candidatures et a retenu pour une entrevue une candidature.

Le comité de sélection recommande la candidature de monsieur Pierre-Luc Rousseau à titre de technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information – UQO | Campus de Saint-Jérôme.

Monsieur Rousseau a obtenu un diplôme d'études collégiales en informatique/sciences humaines. Il possède environ 10 ans d'expérience dans le domaine de l'informatique et bureautique, notamment dans les milieux académique et scolaire depuis 3 ans. Il a entrepris, par la suite, plusieurs formations en informatique lui permettant de recevoir des attestations d'études collégiales.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 333-CX-1431 concernant l'embauche d'un technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information – UQO | Campus de Saint-Jérôme (**Pierre-Luc Rousseau**); laquelle est jointe en appendice.

### 13.- Période d'information et questions

Le recteur informe qu'à la suite d'une demande formulée par des syndicats et des groupes consultés en regard du projet de modernisation de l'Université du Québec, il a repoussé au 22 janvier 2010 la date limite pour la présentation des mémoires, suivant en cela une tendance observée dans la plupart des autres constituantes. Il mentionne que des positions qui s'avèrent favorables au projet et provenant principalement des villes lui ont déjà été communiquées par voie de résolution.

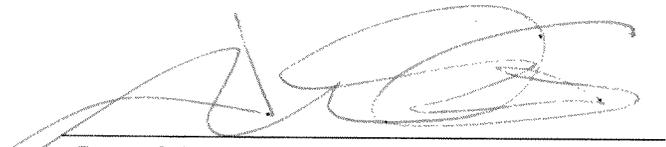
Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche commente les plus récentes statistiques relatives aux admissions et aux inscriptions pour le trimestre d'hiver 2010. Il dit se réjouir d'observer une hausse du nombre des demandes d'admission, par rapport à la même date l'année dernière, de même que pour les inscriptions alors que dans ce dernier cas, le volume de crédits est actuellement supérieur de 4 500, par rapport à ce qu'il était à pareille date l'année dernière.

### 14.- Prochaine assemblée

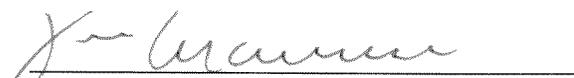
La prochaine assemblée aura lieu le 25 janvier 2009 à 18 h 00.

### 15.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Claudette Gatien, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 16 h 15.



\_\_\_\_\_  
Le président d'assemblée



\_\_\_\_\_  
Le secrétaire